

PAUL DUMONT

## UNE DÉLÉGATION JEUNE-TURQUE À PARIS

Vers le milieu d'octobre 1908, alors que la crise suscitée par la déclaration d'indépendance de la Bulgarie, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche et la proclamation des Crétois de leur volonté de rattachement à la Grèce battait son plein, certains journaux français annonçaient l'arrivée à Paris d'une délégation jeune-turque composée de deux éminents membres du Comité Union et Progrès, le Docteur Nazim et le lieutenant-colonel Ahmet Djemal auxquels l'organisation unioniste avait adjoint un négociant israélite de Salonique, Henri de Toledo. S'il faut en croire une déclaration faite par le Dr. Nazim au correspondant du *Temps* à Budapest, l'objectif de cette délégation était "d'éclairer l'opinion publique contre l'attentat médité dans l'ombre des chancelleries diplomatiques aux libertés toutes jeunes de la Turquie"<sup>1</sup>. Mais si le CUP avait décidé d'envoyer ces hommes en France, c'était aussi, bien entendu, pour prendre des contacts avec les dirigeants français et pour gagner leur appui dans la triple crise qui était en train de secouer les Balkans.

Le séjour à Paris du Dr. Nazim et de Djemal Bey, entrecoupé d'un voyage en Suisse, dura environ quatre semaines, de la mi-octobre au 10 novembre. Durant cette période, les deux délégués, qui furent rejoints dans les premiers jours de novembre par une des figures les plus connues du mouvement jeune-turc, Ahmet Riza Bey, multiplièrent les visites et les entretiens. Il semble cependant qu'ils aient agi avec une certaine discrétion. En effet, ni la presse de l'époque, ni les archives officielles ne sont très bavardes à propos de leur mission. Au Quai d'Orsay, les documents qui les concernent se réduisent à fort peu de chose : des notes hâtives prises selon toute apparence au cours d'un entretien, un brouillon de lettre et quelques allusions dispersées dans diverses dépêches. La presse, la grande presse du moins, n'est guère plus riche en informations. Après avoir signalé l'arrivée de la délégation à Paris, la plupart des journaux, pourtant très attentifs dans ces semaines à tout ce qui touchait l'Orient, ont généralement considéré que les faits et gestes du Dr. Nazim et de Djemal bey ne pouvaient pas intéresser leurs lecteurs.

1. "Déclarations de Djemal Bey et du Docteur Nazim", *Le Temps*, 13 oct, 1908, p. 1.

Cet article a pour objet de présenter un lot d'archives privées susceptibles de pallier dans une certaine mesure à ce silence des fonds d'archives publics. Il s'agit d'un ensemble de 65 documents concernant presque tous cette mission jeune-turque de 1908 et qui m'ont été vendus, il y a quelques années, par un négociant d'Istanbul, en visite à Paris.

Je ne sais pas comment au juste ces documents, dont la plupart sont des lettres ou des billets adressés au Dr. Nazim, ont abouti entre les mains de ce négociant. Celui-ci m'a simplement dit les tenir de son père qui appartenait au CUP. Je ne sais pas non plus pourquoi ces documents ont été conservés. Dans la plupart des cas, en effet, il s'agit de papiers de peu d'importance—cartons d'invitation, messages déposés par des visiteurs à l'hôtel où sejournaient la délégation, billets fixant des rendez-vous, etc.—qui normalement auraient dû terminer leur existence dans une poubelle.

À titre d'hypothèse, on peut penser que ces papiers ont été archivés par quelque secrétaire minutieux—pourquoi pas, par exemple, Henri de Toledo dont on sait que le CUP l'avait chargé de jouer ce rôle auprès de la délégation?—qui aurait oublié de les jeter au terme de la mission.

Il est fort possible, par ailleurs, qu'il y ait eu un tri préalable dans une masse beaucoup plus importante de papiers et que seul me soit parvenu le rebut, ce dont personne ne voulait.

Ceci dit, y-a-t-il pour l'historien quelque chose à tirer de ces 65 documents?

Je tenterai de montrer dans cet exposé qu'il convient de répondre à cette question de manière affirmative. C'est que, même s'il ne constitue qu'un rebut, le petit dossier dont j'ai fait l'acquisition apporte un certain nombre de renseignements intéressants sur le déroulement du séjour en France du Dr. Nazim et de son compagnon. Il permet en particulier de se faire une idée assez précise de ce que les délégués jeunes-turcs étaient venus demander aux dirigeants français. Il permet aussi de voir par quelles méthodes ils s'efforcèrent d'agir sur l'opinion publique occidentale. D'une manière plus générale, on y trouve des indications sur ce que fut, en ces mois d'effervescence révolutionnaire, ce que l'on pourrait appeler la "diplomatie parallèle" du CUP, une diplomatie qui exerça son action en marge de la diplomatie officielle du gouvernement ottoman, et souvent en opposition à celle-ci.

## I. LES DOCUMENTS

Avant toute interprétation des 65 documents qui nous restent de la mission du Dr. Nazim et de Djemal Bey, une brève présentation d'ensemble de ceux-ci s'impose,

Il est à remarquer d'emblée que le dossier, tel qu'il m'a été cédé, comporte deux groupes de papiers. Un premier groupe est formé de 13 documents en turc rassemblés dans une même enveloppe. Viennent ensuite, en vrac, 52 documents en langue française. La liste ci-dessous, où sont énumérés tous les documents, avec une brève analyse, reprend cette distinction commode.

*Documents en turc*

1. Lettre adressée à Nazim Bey par un boursier du CUP en France. Celui-ci demande une augmentation de sa bourse, en raison du coût élevé de la vie à Paris (Paris, 10 août, 1908. Signature difficilement lisible: Veli Izeddin?).

2. Lettre adressée à Nâzim Bey par un prisonnier de Tripoli. Demande une amnistie générale pour tous les patriotes condamnés pour des raisons politiques par l'ancien régime (Tripoli, 7 septembre, 1908. Signature: Djemil el-ferd).

3. Lettre adressée à Nazim Bey par le capitaine Kemal. Celui-ci présente au destinataire ses compliments à l'occasion du ramadan et lui indique que les prédicateurs dont il avait demandé l'envoi ne pourront pas être mis à sa disposition pour le moment (13 septembre 1908).

4. Lettre adressée à Nazim Bey demandant l'envoi au Palais d'un professeur capable de ne pas attirer l'attention des ennemis. Propose un code secret pour toute correspondance ultérieure. Résume un discours de Kossuth concernant la crise balkanique (Budapest, 15 octobre 1908. Signé: Firdusi zâde Ali).

5. Résumé d'un article de presse: "La réponse des Serbes à Kossuth" (Budapest, 15 octobre 1908).

6. Lettre du Dr. Nevzad Refik à Nazim Bey, dans laquelle le CUP est accusé de falsifier les élections et de bafouer les libertés démocratiques (Paris, 1er novembre 1908).

7. Invitation à dîner adressée au Dr. Nazim et à Ahmed Riza Bey (Paris, 7 novembre 1908. Signature difficile à lire: peut-être Eskenazi).

8. Billef non daté, adressé par Hami Osman à Nazim Bey. Fait savoir à ce dernier qu'il doit se rendre tout seul à l'endroit où il est attendu.

9. Lettre non datée de deux étudiants qui demandent au Dr. Nazim d'intervenir en leur faveur auprès du recteur de l'Université de Paris pour faciliter leur inscription aux "cours réservés" de la Sorbonne (Signatures: Rachid, Muhiddin?).

10. Brouillon de lettre adressée à Djemal Bey. L'auteur—peut-être Nazim

Bey—se plaint de ne pas recevoir de nouvelles de son correspondant.

11. Billet non daté, signé Zeki (?), annonçant la remise de divers imprimés.

12. Note, rédigée sans doute par Nazim Bey, faisant le bilan de son séjour en France.

13. Programme politique du Comité Union et Progrès adopté lors du Congrès de 1908 (feuille imprimée).

#### *Documents en français*

14. Exposé des motifs pour la création à Smyrne d'un *Journal National*, quotidien en langue française, sous les auspices et avec l'appui du CUP, par Rodolphe Murat, sujet ottoman (Smyrne, 16 septembre 1908).

15. Délégation donnée par le CUP au Lieutenant-Colonel A. Djemal Bey et au Dr. Nazim, chargés de mission spéciale en Europe (Salonique, 5 octobre 1908).

16. Circulaire de la *Fraternité Musulmane* annonçant un banquet à l'occasion du Baïram le lundi 26 octobre 1908 (Paris, 12 octobre 1908).

17. Billet annonçant une entrevue avec Mr. Auboyneau, à la banque ottomane, le jeudi 15 octobre (Paris, 14 octobre 1908, signature illisible).

18. Lettre de A. Kebailli, secrétaire du Comité de direction de la *Fraternité Musulmane*, indiquant au Dr. Nazim qu'il a été admis en qualité de membre de l'Association (15 octobre 1908).

19. Lettre circulaire annonçant la création de "la Société de la Fraternité Musulmane" (mars 1908, signature: Mahmoud Salem).

20. Statuts de la "Fraternité Musulmane" (brochure imprimée, 7 pages).

21. Billet émanant de la Présidence du Conseil faisant savoir à MM. Djemal et Nazim que le Président du Conseil les recevra le lundi 19 octobre (Paris, 17 octobre 1908).

22. Lettre du Cheikh J. Sanua Abou Naddara sollicitant une entrevue avec le Dr. Nazim et Djemal Bey, en vue d'une interview (Paris, 18 octobre 1908).

23. Notice biographique sur le Cheikh J. Sanua Abou Naddara.

24. Billet du ministère des Affaires étrangères conviant le Dr. Nazim et Djemal Bey à venir s'entretenir avec Mr. Stephen Pichon le lundi 19 octobre (Paris, 17 octobre 1908).

25. Note sur le régime des Capitulations (21 octobre 1908).

26. Memento sur l'abrogation des articles 23 et 61 du Traité de Berlin (21 octobre 1908).

27. Lettre de S. Rachid proposant un rendez-vous au Dr. Nazim en vue d'une entrevue avec Mr. Flachon (Paris, le 21 octobre 1908).

28. Pneumatique non daté, signé Mohammed-Ali (?) demandant si Ahmed Riza Bey viendra à Paris (cachet de la poste du 22 octobre 1908).

29. Billet de Chukru Ghanem indiquant qu'il souhaiterait rencontrer le Dr. Nazim et Djemal Bey (Paris, 23 octobre 1908).

30. Billet de E. Aelion sollicitant un entretien (Paris, 24 octobre 1908).

31. Discours prononcé par le Dr. Nazim à l'occasion d'un banquet offert par les Amis de l'Orient (non daté; 26 octobre 1908).

32. Carton d'invitation pour le banquet des *Amis de l'Orient* (26 octobre 1908).

33. Billet de Georges Tchoskonilov (?) sollicitant un entretien (Paris, 29 octobre 1908).

34. Lettre du vice-recteur de l'Académie de Paris dans laquelle celui-ci propose au Dr. Nazim une entrevue le 1er novembre (Paris, 29 octobre 1908).

35. Lettre de S. Rachid demandant au Dr. Nazim son avis sur l'article écrit par un journaliste envoyé à Constantinople (Paris, 29 octobre 1908).

36. Convocation pour un entretien avec le ministre des Finances (Paris, 30 octobre 1908).

37. Invitation à déjeuner (billet daté du 31 octobre 1908 et signé G. de Wesselitsky).

38. Invitation à un dîner chez Kildji (billet non daté et signé A. Adassidès. Billet probablement déposé à l'hôtel du Dr. Nazim et de Djemal Bey le 2 novembre 1908).

39. Billet signé A. Sursock (?) dans lequel il est question d'un rendez-vous manqué avec le Dr. Nazim (sans doute du 2 novembre 1908).

40. J. Nicoli, le vénérable de la Loge Cosmos invite les délégués jeunes-turcs à un dîner organisé en leur honneur le 7 novembre (Paris, 3 novembre 1908).

41. Billet de Georges Tchoskonilov sollicitant un entretien pour une affaire très urgente (Paris, 3 novembre 1908).

42. Lettre de Mr. Carreaux dans laquelle celui-ci propose au Dr. Nazim d'organiser une ferme-école d'agriculture en Turquie (Paris, 5 novembre 1908).

43. Lettre de Mr. Chesneaux qui demande un poste d'enseignant en Turquie (Paris, 5 novembre 1908).

44. Lettre de J. Nicoli, vénérable de la Loge Cosmos, demandant au Dr. Nazim de venir au dîner du 7 novembre accompagné d'Ahmed Riza Bey (Paris, 5 novembre 1908).

45. Le correspondant de la "Zeit" sollicite un entretien avec Ahmed Riza Bey (Paris, 5 novembre 1908).

46. Paul Deschanel invite Ahmed Riza Bey et le Dr. Nazim à un entretien au Quai d'Orsay (Paris, 5 novembre 1908).

47. Lettre de Léon Bollack, chroniqueur pacifiste à la *Revue*, proposant au Dr. Nazim un plan de règlement du problème balkanique (Paris, 6 novembre 1908).

48. Invitation à dîner adressée à Nazim Bey par A. Sursock (non daté. Probablement 6 novembre 1908).

49. Circulaire de la Société la *Fraternité Musulmane* annonçant une réception en l'honneur d'Ahmed Riza Bey pour le 9 novembre (Paris, 6 novembre 1908).

50. Lettre du Cheikh J. Sanua Abou Naddara présentant au Dr. Nazim Monsieur Sabra, auteur d'une marche de style turc intitulée "La Constitutionnelle" (Paris, 6 novembre 1908).

51. Billet de P. Quillard qui félicite le Dr. Nazim pour la "grande œuvre" accomplie depuis leur dernière entrevue (Paris, 6 novembre 1908).

52. Lettre d'Alcide Ricard, éditeur, qui propose à la délégation jeune-turque les productions des éditions A. Picard, et en particulier les "tableaux des droits de l'homme" (Paris, 6 novembre 1908).

53. Lettre de Salih Gourdji, annonçant ses fiançailles avec Mlle Elda Faragi, sœur de Mr. Victor Faragi, et invitant le Dr. Nazim à participer à une réunion intime organisée à cette occasion (Paris, 7 novembre 1908).

54. Carton d'invitation à un dîner de la loge Cosmos (Paris, 7 novembre 1908).

55. Invitation à un déjeuner intime organisé par le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France (Lettre du 7 novembre 1908, signée par Vadecard, secrétaire général du G.O.D.F.).

56. Billet de A. Adassidès, annonçant au Dr. Nazim la visite du Dr. Insabato et de Mr. Vayanos (non daté; probablement du 7 novembre 1908).

57. Invitation à un dîner de famille de la Loge Cosmos (Paris, 7 novembre 1908).

58. Chukru Ghanem annonce au Docteur Nazim la remise d'un texte de discours préparé à son intention (non daté; il s'agit peut-être du discours prononcé par le Dr. Nazim lors du dîner organisé en l'honneur de la délégation jeune-turque par la Loge Cosmos).

59. Billet de Georges Tchoskonilov (?) sollicitant un entretien (non daté; probablement du 8 novembre 1908).

60. Lettre de A. Adassidès dénonçant les fraudes et les abus commis

lors des opérations électorales en Turquie (Paris, 8 novembre 1908).

61. Convocation à un entretien au Ministère des Affaires étrangères (8 novembre 1908).

62. Discours prononcé par le Dr. Nazim lors du banquet offert en l'honneur de la délégation jeune turque par le Grand Orient de France (Paris, 9 novembre 1908).

63. Une carte de visite. Signature illisible.

64. Une fiche de renseignements concernant Mr. Emile Maniez (non datée).

65. Un billet de Salih Gourdji proposant à Nâzîm Bey de reprendre une conversation entamée précédemment (non daté).

On distingue aisément dans cet inventaire plusieurs types de documents.

La grande masse du dossier est constituée d'invitations à dîner ou à déjeuner, de billets fixant des rendez-vous, de demandes d'entretien, etc. (Documents nos 7, 8, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 33, 37, 38, 39, 41, 45, 48, 51, 53, 56, 59, 65). À première vue, ces documents n'offrent pas grand intérêt. Il ne s'agit souvent que de quelques mots griffonnés sur le papier à en-tête de l'hôtel où logeait la délégation. Cependant, ils méritent malgré tout de retenir notre attention dans la mesure où nous pouvons, grâce à eux, sinon dresser une liste exhaustive des personnes que fréquentaient le Dr. Nazim et son compagnon, du moins nous faire une idée du réseau de relations dont ils disposaient à Paris.

Un second lot de papiers concerne la partie "officielle" de la mission. À cette catégorie appartiennent diverses convocations à des rendez-vous dans les ministères, deux notes dactylographiées sans doute destinées à être remises à quelque personnalité politique, un document revêtu du sceau du Comité Union et Progrès chargeant le Dr. Nazim et Djemal Bey, en date du 5 octobre 1908, d'une "mission spéciale en Europe", enfin un texte crayonné à la hâte par le Dr. Nazim et qui semble être l'esquisse d'un rapport établi au terme de son séjour parisien (documents nos 12, 15, 17, 21, 24, 25, 26, 34, 36, 46, 61).

Dans un troisième groupe, on peut ranger un certain nombre de documents se rapportant à deux associations—la *Fraternité musulmane* et les *Amis de l'Orient*—avec lesquelles les délégués jeunes-turcs avaient selon toute apparence noué des liens très étroits (documents nos 16, 18, 19, 20, 31, 32, 49). À ce groupe on peut rattacher aussi quelques papiers relatifs aux contacts entre la délégation et les deux principales obédiences maçonniques françaises, le Grand Orient de France et la Grande Loge de France (documents nos 40,

44, 54, 55, 57, 58 (?), 62). Le plus intéressant de ces documents, nous aurons l'occasion d'y revenir, est le texte du discours prononcé par Nazim Bey le 9 novembre 1908, lors d'un dîner offert par le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Viennent ensuite quelques papiers touchant des affaires variées: il s'agit essentiellement soit de requêtes (documents nos 1, 2, 4, 9), soit de propositions visant à l'établissement de quelque nouvelle entreprise en Turquie (documents nos 14, 42, 50, 52). C'est à cette catégorie de documents qu'appartient, par exemple, une lettre fort pittoresque adressée à Nazim Bey par deux étudiants turcs désireux de s'inscrire à la Sorbonne et sollicitant, à cet effet, l'intervention de la délégation jeune-turque auprès du rectorat, ou encore, en date du 5 novembre, une lettre d'un Monsieur Carteaux, originaire d'Algérie, qui se faisait fort d'installer une ferme-école en Turquie en arguant de sa bonne connaissance de la langue arabe.

Il convient de signaler enfin un document nullement inédit, mais dont la présence parmi les papiers de Nazim Bey est fort significative. Il s'agit du "programme politique" adopté par le CUP lors de son congrès de l'automne 1908 (document no 13). On est en droit de penser que si le Dr. Nâzim et son compagnon ont jugé nécessaire d'emporter ce texte dans leurs bagages, c'était pour en faire la base de leurs négociations avec les dirigeants français. À leurs yeux, les 21 articles du programme, débordants de promesses de réformes, devaient sans doute constituer le sésame imparable d'une réconciliation durable entre l'Occident et l'Empire ottoman.

Au total donc, nous nous trouvons en présence d'un dossier qui, malgré son caractère fragmentaire et ses lacunes, ne manque pas d'intérêt. Si nous y ajoutons les quelques indications fournies par la presse et les fonds d'archives publics, nous pouvons espérer cerner d'assez près les divers aspects de la mission confiée par le CUP au Dr. Nazim et à Djemal Bey.

## II. LES ENTRETIENS "OFFICIELS"

Cette mission, nous l'avons dit, comportait deux grands volets. Les délégués jeunes-turcs avaient été chargés d'une part d'agir sur l'opinion publique et de l'autre de prendre des contacts avec les dirigeants français en vue de parvenir à une solution de la crise balkanique favorable aux intérêts turcs.

Il est frappant de constater que le document leur donnant délégation pour une "mission spéciale" en Europe (doc. no 15) est daté du 5 octobre 1908, c'est-à-dire du jour même où la Bulgarie proclamait son indépendance et où l'Empereur d'Autriche-Hongrie signait l'acte d'annexion de la Bosnie-Her-

zégovine. Le CUP réagit donc aux événements avec une extrême célérité. Il est vrai qu'à cette date la crise couvait déjà depuis plusieurs semaines et que le ballet diplomatique qui s'était engagé dans les capitales européennes à partir de la mi-septembre laissait présager un dénouement rapide.

La promptitude de la réaction du CUP tient sans doute surtout au fait que, dès le début de la crise, les chancelleries occidentales avaient commencé à agiter un projet de conférence internationale sur la question d'Orient. Certaines puissances, en particulier la Russie, semblaient vouloir s'orienter vers une révision générale du traité de Berlin. Il était de toute évidence urgent, dans une telle conjoncture, que la Jeune Turquie fit entendre sa voix et tentât de s'assurer des alliances dans le concert des grandes puissances.

Au moment où ils quittaient Salonique, le Dr. Nazim et Djemal Bey avaient tout lieu d'être optimistes. Leur mouvement disposait en Europe d'un immense capital de sympathie et la presse était unanime, surtout en France et en Angleterre, pour s'indigner du triple coup porté à la Turquie par la Bulgarie, l'Autriche-Hongrie et la Grèce.

Très vite cependant, ils devaient déchanter. En effet, lorsqu'ils arrivèrent à Paris, après un arrêt prolongé à Budapest, ils eurent la désagréable surprise de constater que la plupart des journaux titraient déjà sur le programme de la conférence orientale tel qu'il avait été établi à Londres par Sir Edward Grey, le ministre britannique des Affaires étrangères, avec l'assentiment tacite des Français et l'active collaboration des Russes, sans que le gouvernement ottoman eût été consulté. Et ce programme n'était nullement favorable à la Turquie. Le *Temps*, par exemple, le résumait de la façon suivante :

“1e) La reconnaissance de l'indépendance de la Bulgarie, la détermination de ses obligations financières envers la Turquie et peut-être aussi le règlement de la question du chemindefer saisi;

2e) La constatation de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche;

3e) Le retour du sandjak de Novi-Bazar à la Turquie;

4e) La reconnaissance de l'annexion de la Crète à la Grèce avec la détermination des obligations financières de la Grèce envers la Turquie et la déclaration que les stipulations de l'article 23 du traité de Berlin pour les provinces de la Turquie d'Europe deviendront sans objet quand la Turquie aura édicté des règlements satisfaisants;

5e) La même chose pour l'article 61 concernant les pays habités par des Arméniens que pour l'article 23 du traité de Berlin;

6e) Les restrictions limitant les droits de souveraineté du Monténégro seraient abrogées; un seul article décrétant cette abrogation remplacerait les articles 26 à 33 du traité de Berlin;

7e) Il est désirable de s'entendre sur la révision des règlements du Danube actuellement en vigueur, en accordant aux États riverains des droits plus considérables. Les articles 43 à 57 du traité de Berlin sont visés par ce point;

8e) Les capitulations et les bureaux de poste étrangers sont visés par une déclaration spéciale disant que la nouvelle Constitution ottomane prévoyant la réorganisation de la justice et la refonte de la législation de la Turquie dans un sens conforme aux principes appliqués aux autres États d'Europe, les puissances sont prêtes à étudier avec le gouvernement ottoman, dès que ces réformes seront réalisées, le moyen de substituer au régime des anciennes capitulations des traités analogues, comme ceux réglant les rapports des puissances modernes. On étudierait aussi la possibilité d'abolir les postes étrangères fonctionnant en Turquie"<sup>2</sup>.

Il s'agissait ni plus ni moins que d'une ratification du fait accompli. Avant même toute discussion, les Turcs devaient reconnaître l'indépendance de la Bulgarie, constater l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie et céder la Crète à la Grèce. En échange, les Puissances promettaient en termes vagues une transformation du régime des Capitulations, sous réserve d'une refonte de la législation de la Turquie dans un sens conforme aux *desiderata* de l'Europe. En fait, cette dernière clause plus qu'une concession constituait un véritable camouflet puisque, une fois de plus, les puissances s'arrogeaient le droit de dicter à la Sublime Porte les réformes qu'il convenait d'accomplir pour hisser l'Empire ottoman au rang d'un État moderne.

Face à un tel programme, la mission du Dr. Nazim et de Djemal Bey s'avérait d'emblée inutile. Tout en proclamant bien haut leur sympathie pour la Jeune Turquie, les Puissances avaient résolu de fermer les yeux sur les agressions dont elle avait fait l'objet. Il n'y avait plus rien à débattre.

Il semble cependant que la délégation jeune-turque ait espéré, pendant un temps, pouvoir influencer sur le cours des décisions et amener les dirigeants français à épouser les thèses turques. Naturellement, pour ce qui était de la déclaration d'indépendance bulgare et de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine

2. "Le programme de la conférence", *Le Temps*, 16 oct. 1908, p. 1.

vine par l'Autriche, il n'y avait pas grand chose à faire. Par contre, la question des Capitulations et celle de la révision du Traité de Berlin leur paraissaient encore susceptibles de faire l'objet de marchandages.

Nous disposons à cet égard de deux documents qui en disent long sur les espoirs et les illusions que nourrissaient le Dr. Nazim et son compagnon au début de leur mission en France. Il s'agit de deux "mementos" datés du 21 octobre (doc. nos 25 et 26) qu'ils remirent au Quai d'Orsay le lendemain de leur rédaction. Trois jours auparavant, ils avaient eu deux entretiens officiels, l'un avec le ministre des Affaires étrangères, Stephen Pichon (doc. no 24), l'autre avec le Président du Conseil Georges Clémenceau (doc. no 21). C'est sans doute à la suite de ces entretiens que les mementos en question avaient été mis au point.

Le premier concernait les Capitulations:

"Dans le régime des Capitulations", pouvait-on y lire, "il y a lieu de distinguer ce qui concerne le statut personnel des étrangers, c'est-à-dire les immunités dont ils jouissent au point de vue de la protection consulaire et des droits de juridiction, et ce qui concerne les intérêts matériels des étrangers, c'est-à-dire les exemptions d'impôts soit directs comme les patentes, soit indirects comme les monopoles. Tout en maintenant les privilèges accordés aux étrangers en matière de statut personnel jusqu'au moment où l'organisation de la justice en Turquie leur assurera des garanties suffisantes, il y aurait lieu de réclamer une modification de ces Capitulations pour tout ce qui concerne la souveraineté de l'État dans le domaine des intérêts matériels. L'Empire ottoman devrait recevoir toute liberté pour passer ses traités de commerce, pour établir ses monopoles et pour appliquer ses taxes à l'instar de ce qui se fait dans les pays occidentaux."

Alors que le point 8 du "programme de la Conférence" rendu public quelques jours auparavant promettait d'abolir *en bloc* le régime des Capitulations lorsque la Turquie réaliserait les réformes exigées par l'Occident, le document élaboré par les délégués jeunes-turcs distinguait habilement entre ce qui devait être modifié immédiatement, c'est-à-dire tout ce qui concernait les intérêts matériels des étrangers, et ce qui pouvait être remis à plus tard, soit l'abrogation des clauses relatives au statut personnel des étrangers. En somme, tout en faisant une concession de taille à l'Occident sur cet épineux problème des Capitulations, le Dr. Nazim et Djemal Bey proposaient de négocier sur une base très nettement différente de celle adoptée par les rédacteurs

du “programme de la Conférence”. La France avait manifesté de manière si bruyante son soutien à la révolution jeune-turque qu’ils étaient probablement persuadés qu’elle ne manquerait pas d’appuyer leur demande. Mais en réalité, il s’agissait là d’une démarche d’autant plus naïve que ce qui était visé par leur proposition constituait l’essentiel : à savoir, les intérêts de la haute finance occidentale.

L’autre memento présenté au Quai d’Orsey avait trait à deux des articles du traité de Berlin qui avaient fait couler le plus d’encre, les articles 23 et 61. Le premier concernait les réformes à appliquer dans les provinces européennes de l’Empire ottoman et en particulier dans l’île de Crète ; le second régissait le statut des provinces à population arménienne. À propos de ces deux articles-symboles, la note du Dr. Nazim et de Djemal Bey indiquait :

“Le rétablissement de la Constitution dans l’Empire ottoman ayant consacré les principes essentiels des réformes prévues par le traité de Berlin, c’est-à-dire l’inviolabilité de la liberté individuelle et du domicile, l’égalité de tous les Ottomans devant la loi, l’admission de tous les Ottomans aux fonctions publiques, la garantie de la propriété mobilière et immobilière, etc., les articles 23 et 61 du Traité de Berlin deviennent sans objet.”

Là encore, on le voit, la base sur laquelle les délégués jeunes-turcs suggéraient de négocier était sensiblement différente de celle du “programme de la Conférence”. Celui-ci proposait une abrogation des articles 23 et 61 sous condition de réformes futures, ce qui revenait en fait à les maintenir tels quels. Le Dr. Nazim et son compagnon arguaient eux du rétablissement de la Constitution pour réclamer une abrogation immédiate. À l’appui de leur demande, ils avaient en outre en poche le “programme politique” arrêté par le CUP à son Congrès de l’automne 1908 (doc. no 13), un document qu’ils considéraient sans doute comme un atout majeur dans leurs négociations avec les Occidentaux. Ce programme reprenait à son compte toutes les promesses faites aux minorités depuis le *Tanzimat* : liberté absolue de culte ; égalité de tous les citoyens ottomans, quelle que fût leur appartenance ethnique ou confessionnelle, quant à leurs droits et à leurs devoirs ; réforme du système des impôts ; accès de tous aux écoles et aux fonctions publiques ; etc. Par rapport aux diverses déclarations d’intention proclamées dans l’Empire ottoman tout au long du XIXe siècle, il n’y avait là rien d’original, mais les délégués jeune-turcs espéraient sans doute que cette fois l’Europe les prendrait au sérieux. C’était assurément compter sans le réalisme et le cynisme des chancelleries occidentales qui avaient appris à se méfier des promesses otto-

manes et qui, en tout état de cause, avaient intérêt à ce que les réformes promises ne fussent pas réalisées trop vite, de manière à conserver un motif d'intervention dans les affaires de l'Empire ottoman.

On peut supposer que le Dr. Nazim et Djemal Bey ne tardèrent pas à se rendre compte—malgré les amabilités qui leur étaient prodiguées par les dirigeants français et en particulier par Stephen Pichon—que leurs demandes n'avaient aucune chance d'aboutir. Du reste, il fut très vite évident que le projet d'une conférence générale destinée à jeter les bases d'une révision du traité de Berlin était prématuré et que ni le gouvernement ottoman, ni les Puissances centrales n'étaient désireux de s'engager sur un terrain aussi hasardeux, ni même la France et l'Angleterre<sup>3</sup>. Des pourparlers bilatéraux avaient été entamés entre la Sublime Porte et les différents États impliqués dans la crise, pourparlers qui devaient suffire pour le moment à faire retomber la fièvre.

Dans ces conditions, il ne restait aux délégués jeunes-turcs qu'à concentrer leurs efforts sur les autres questions dont ils entendaient débattre avec les dirigeants occidentaux.

Grâce à divers documents conservés dans les archives françaises et britanniques, on sait que leurs pourparlers avec le Quai d'Orsay portèrent notamment sur la création d'une sorte de regroupement balkanique, ou tout au moins d'un pacte d'alliance régional, à caractère économique et militaire, englobant la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro avec la participation de la France et de la Grande-Bretagne<sup>4</sup>. Il est intéressant de remarquer que vers la même époque, un organe de propagande jeune-turque installé dans la capitale française, la *Turquie Nouvelle*, allait jusqu'à évoquer le projet d'une confédération balkanique, le présentant comme la seule solution à la crise permanente que connaissaient les Balkans depuis plusieurs décennies<sup>5</sup>.

Dans la bouche de dirigeants ottomans, l'idée d'une entente régionale

3. Pour un bon résumé des pourparlers au sujet de cette conférence manquée, voir Yusuf Hikmet Bayur, *Türk İnkılabı Tarihi* (L'histoire de la révolution turque), Vol. I, 2ème partie, Ankara 1964, pp. 147 et sv.

4. Pour ce qui est des archives britanniques concernant ce projet. cf. Feroz Ahmad, *İttihat ve Terakki* (Union et Progrès), 2ème ed., 1984, p. 53 et sv.; dans les archives du Quai d'Orsay, voir en particulier *Corr. pol. et com.*, Turquie, Nouvelle Série, vol. 194, lettre de Pichon datée du 17 novembre 1908. Sur les pourparlers qui se déroulaient à la même époque entre la Sublime Porte et diverses puissances balkaniques voir Y. H. Bayur, *op. cit.*, p. 147 et sv.

5. Voir en particulier Albert Fua, "Confédération", *La Turquie Nouvelle*, 7 novembre 1908, p. 1.

était relativement neuve. Mais cela faisait longtemps que, dans les Balkans et en Europe occidentale, certains cercles, en particulier les socialistes, plaïdaient en faveur d'un tel regroupement. Un des documents conservés dans le dossier de Nazim Bey, enfermé dans la même enveloppe que les papiers jugés les plus importants, donne assez bien la température de l'époque. Il s'agit d'une lettre adressée à la délégation jeune-turque par Léon Bollack, chroniqueur pacifiste à la *Revue*, et dans laquelle on pouvait lire notamment (doc. no. 47):

“...Les erreurs de l'ancien régime doivent être malheureusement payés par les Jeunes-Turcs.

Vous devez de bonne grâce—c'est là le principal—offrir  
 1e) à la Bulgarie la reconnaissance de son indépendance ;  
 2e) à la Serbie une bande de terrain pris sur le sandjak de Novi Bazar pour qu'elle aille à l'Adriatique grâce au Monténégro ;  
 3e) à la Grèce l'abandon de la Crète.

Ces trois puissances vous devront une indemnité financière dont le montant doit être fixé par le Tribunal de la Haye. Cet appel à la justice internationale vous fera d'emblée entrer dans la famille européenne.

En comblant les vœux de ces trois peuples balkaniques, vous donnez à la Turquie des amis et des alliés. Organisez avec la Roumanie la Confédération balkanique avec le tribunal fédéral qui jugerait tous les conflits futurs entre vous.

Cette “Balkanie” sera une grande puissance contre laquelle se briserait toute tentative d'envahissement dans l'avenir.

Ajoutez pour la Turquie la liberté des cultes, l'égalité des races et l'instruction et vous pouvez sans crainte économiser sur les budgets militaires.

Comme de juste, tous les anciens privilèges des nations occidentales doivent disparaître: capitulations, postes, même administration de la Dette. La Turquie émancipée deviendra prospère et glorieuse”.

En post-scriptum, il était précisé: “Et s'il faut une langue officielle à la Balkanie, choisissez l'Ildo, système très aisé à apprendre”.

C'est armé de tels conseils que le Dr. Nazim et Djemal Bey avaient entamé leurs discussions avec les responsables de la diplomatie française. Au Quai d'Orsay, il semble que l'on ait, dans un premier temps, accueilli la propo-

sition d'une entente balkanique avec une grande sympathie. Tant qu'il ne s'agissait que de mots destinés à ne pas franchir la porte d'un cabinet ministériel, Stephen Pichon était prêt à prodiguer tous les encouragements nécessaires.

Les choses devaient cependant changer d'aspect lorsque, forts du soutien français à leur projet d'alliance garantie par la France et la Grande-Bretagne, les délégués jeunes-turcs se présentèrent, vers la mi-novembre 1908, au Foreign Office. Informé de la teneur de leurs négociations avec Pichon, Sir Edward Grey semble avoir jugé d'emblée qu'il était prématuré pour les puissances occidentales de s'imiscer de cette sorte dans les affaires balkaniques. Les Balkans constituaient un terrain de chasse réservé à la Russie et à l'Autriche-Hongrie. La France et l'Angleterre pouvaient encourager une réconciliation entre les États de la Péninsule, mais non cautionner un nouvel équilibre, visiblement dirigé contre les Puissances qui disposaient d'intérêts historiques dans la région. Aussi s'empressa-t-il d'interroger aigrement l'ambassadeur de France à Londres sur les intentions du Quai d'Orsay. À Paris, devant l'énervement manifesté par le Foreign Office, Pichon ne tarda pas à faire machine arrière, s'embourbant dans des explications confuses :

“Lorsque j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec ces délégués”, lisons-nous dans une lettre du 17 novembre adressée à l'ambassadeur de France à Londres, “je ne leur ai pas caché la sympathie bienveillante avec laquelle nous suivions les efforts de leur parti pour l'amélioration de la situation de l'Empire ottoman. Je n'ai pu également que les encourager dans l'idée qu'ils m'ont exposée d'un rapprochement désirable entre la Turquie et les États balkaniques, mais il n'a pas été question d'une adhésion formelle de la France et de l'Angleterre sous forme d'alliance à ce groupement éventuel!”

En dépit des paroles amicales et des promesses prodiguées par les dirigeants français, le Dr. Nazim et son compagnon, auxquels s'était adjoint, rappelez-le, depuis le début de novembre, Ahmet Riza Bey, vieux routier des discussions ministérielles, ont sans doute senti très vite qu'il ne s'agissait là que de manifestations de politesse. Quelques mots griffonnés au crayon par Nazim Bey au terme de son séjour à Paris nous en disent long sur la manière dont il évaluait lui-même le résultat de sa mission en France (doc. no. 12).

“Je suis satisfait de mon séjour en France. J'ai trouvé ici une très grande sympathie pour mon Parti. Mais je sais que l'influence

des sentiments est faible. Les entretiens que j'ai eus avec les ministres se sont avérés efficaces surtout en matière d'enseignement et de commerce. Mes efforts vont consolider les relations entre la France et la Turquie...".

Enseignement, commerce... Tels étaient les domaines dans lesquels, d'après Nazim Bey, la mission avait pu jouer un rôle efficace. Autant dire que, dans le domaine politique, les pourparlers, de son propre aveu, n'avaient guère abouti.

Nous ne savons malheureusement pas grand chose des aspects financiers et culturels de la mission. En ce qui concerne ces secteurs, nous n'avons retrouvé dans les papiers de Nazim Bey que des convocations à des rendez-vous à la Banque Ottomane, au ministère des Finances et au rectorat (doc. nos 17, 34, 36). On peut supposer qu'au cours des discussions "économiques" il fut souvent question des emprunts que la nouvelle Turquie pouvait lancer en France et des mesures à prendre pour le développement du commerce franco-turc. Au rectorat, si l'on en juge d'après les lettres d'étudiants retrouvées dans la correspondance de Nazim Bey (doc. nos 1 et 9), les discussions portèrent sans doute surtout sur l'envoi de boursiers turcs en France et sur l'organisation de leurs études.

Quant au volet politique de la mission, son non-aboutissement s'explique surtout par le caractère irréaliste des propositions faites au nom du CUP par le Dr. Nâzım et Djemal Bey. L'abolition des capitulations, la révision du traité de Berlin, la constitution d'une entente balkanique représentaient de beaux thèmes de dissertation mais, dans la conjoncture de l'époque, il s'agissait là d'objectifs passablement chimériques. S'ils pouvaient compter sur la sympathie de l'Occident, les Jeunes Turcs devaient être bien naïfs pour tabler sur son désintéressement. Un autre facteur qui a incontestablement nui à la mission, c'est le fait que ni le Dr. Nazim, ni Djemal Bey n'étaient mandatés par le gouvernement ottoman pour négocier avec l'Europe. Bien au contraire, la Sublime Porte n'avait pas manqué de manifester son agacement devant cette diplomatie parallèle mise en place par le CUP<sup>6</sup>. La délégation ne représentait qu'un parti dont l'avenir politique, malgré ses succès de l'heure, n'était nullement certain et qui donnait déjà des signes d'essoufflement. Dans de telles conditions, il était somme toute assez naturel qu'on ne la prît pas très au sérieux dans les bureaux ministériels et qu'on se contentât,

6. Cf. Y. Hikmet Bayur, *Türk İnkilâbı Tarihi*, vol. IV, 4ème partie, Ankara, 1952, p. 207.

selon une expression de l'*Humanité*, de l'assurer d'un "appui mou et incertain", bien dans le style de Stephen Pichon<sup>7</sup>.

### III. LE LOBBY JEUNE-TURC

Le Dr. Nâzim et Djemal Bey n'avaient pas seulement pour objectif de négocier avec les dirigeants français. Ils avaient également été envoyés en Europe, nous l'avons dit, afin d'agir sur l'opinion. Au cours de leur séjour à Paris, ils devaient avoir à plusieurs reprises l'occasion d'insister sur cet aspect de leur mission. Dans une interview parue dans la *Turquie Nouvelle*, par exemple, nous les voyons dire :

"Nous avons été chargés de prendre contact avec les éléments libéraux de l'Europe occidentale et de leur demander l'appui de leur sympathie, si puissante pour assurer le triomphe de la liberté et du droit"<sup>8</sup>.

En somme, il s'agissait pour eux d'œuvrer à la mise en place d'un lobby. Ils étaient particulièrement bien placés pour savoir quel pouvait être le poids de l'opinion et des groupes de pression dans tout ce qui touchait aux affaires turques. Avant la révolution, les Jeunes-Turcs dispersés à travers l'Europe avaient su utiliser à merveille la presse et leurs relations mondaines pour porter des coups de boutoirs incessants contre l'absolutisme hamidien. À présent, il fallait utiliser les mêmes armes pour porter secours à l'État ottoman. Bien qu'Abdulhamid II fût encore au pouvoir, entouré de ministres d'un autre âge, la Turquie renaissante bénéficiait pour l'heure d'un indéniable climat de sympathie. Il s'agissait de faire en sorte que cette sympathie se muât en soutien actif.

Grâce à la correspondance du Dr. Nâzim, nous pouvons nous faire une certaine idée des cercles sur lesquels le CUP envisageait de s'appuyer pour défendre en France la cause de la Jeune Turquie. Ainsi que nous l'avons déjà noté, cette correspondance est assurément loin de faire l'inventaire de toutes les relations que les délégués unionistes comptaient à Paris. On est cependant en droit de penser qu'elle donne un échantillonnage assez représentatif des hommes qu'ils furent amenés à fréquenter.

Ce qui frappe le plus lorsqu'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les correspondants de Nâzim Bey, c'est de constater qu'il n'y a parmi eux que

7. *L'Humanité*, 26 octobre 1908, p. 1.

8. "En l'honneur des délégués jeunes-Turcs", *La Turquie Nouvelle*, 7 nov. 1908, p. 2.

fort peu de Turcs. Cela s'explique essentiellement par le fait que la plupart des émigrés unionistes d'origine turque, dont la majorité vivaient pauvrement en Europe, étaient rentrés au pays dès le triomphe de la révolution, peut-être pour ne pas manquer la grande braderie des honneurs et des postes importants accompagnant tout changement de régime. Seuls étaient restés en Europe soit des individus solidement installés dans une activité professionnelle, soit des semi-opposants au nouveau régime, promis à devenir bientôt ses adversaires les plus farouches. Tel est le cas en particulier d'un des correspondants de Nazim Bey, le Dr. Nevzat Refik. Il est significatif que la seule lettre que nous ayons de lui (doc. no 6), soit une longue philippique contre le CUP, accusé de faire pression sur le déroulement des opérations électorales et de faire obstacle à l'instauration d'une véritable démocratie en Turquie.

En fait, la plupart des relations dont disposait Nâzim Bey à Paris étaient des "minoritaires": des juifs d'Istanbul, de Salonique, d'Égypte, des chrétiens de Syrie, des musulmans originaires des provinces arabes de l'Empire ottoman. Parmi les signatures que nous avons pu identifier, citons en particulier celles de Salih Gourджи, rédacteur en chef d'un "organe de défense des intérêts ottomans" qui venait de voir le jour, la *Turquie Nouvelle*; de Victor Faragi, un des collaborateurs du même journal; de Chukru Ghanem, un homme de lettres maronite fort actif dans les milieux nationalistes syriens; de James Sanua Abou Naddara, un écrivain et un homme de théâtre dont la carte de visite précisait qu'il était le "Molière égyptien"; celle enfin de A. Adassidès, un publiciste grec qui, dans les années précédant la révolution jeune-turque, avait su mettre en œuvre contre Abdulhamid II toutes les ressources d'une éloquence véritablement homérique.

Tous ces hommes avaient épousé la cause du nouveau régime avec un enthousiasme sans faille. Voici, par exemple, comment James Sanua avait accueilli l'arrivée de la délégation jeune-turque à Paris (doc. no 22):

"Salut, champions de l'Union et du Progrès! Votre nom, qui passera à la postérité, est déjà inscrit en lettres d'or sur les pages glorieuses des annales de l'histoire ottomane. C'est vous et vos intrépides compagnons qui avez brisé le joug de la tyrannie sous lequel vos compatriotes, les fils valeureux d'Osman, gémissaient depuis trente ans. Que Dieu vous conserve pour les guider dans l'âpre sentier de la liberté! Les peuples de la terre admirent la révolution pacifique par laquelle, sans verser une goutte de sang, vous avez affranchi votre nation. Nous louons Dieu qui a couronné d'heureux succès vos efforts en faveur de votre patrie bien aimée..."

Salih Gourdji, Chukru Ghanem, Victor Fardji, Adassidès et bien d'autres s'étaient empressés de mettre au service de la Jeune Turquie des plumes d'une éloquence tout aussi fleurie. Très vite, cependant, il devait s'avérer que la collaboration entre l'Union et Progrès et ces personnalités de l'émigration minoritaire était basée sur un malentendu. Les supporters parisiens de la Jeune Turquie rêvaient en effet de démocratie parfaite, de décentralisation administrative et certains même d'autonomie locale, voire d'indépendance. Ils étaient aussi, pour la plupart, des partisans fervents d'une large ouverture de l'Empire ottoman à la pénétration économique et culturelle de l'Occident. L'Union et Progrès, au contraire, souhaitait renforcer le pouvoir central, rassembler autour de l'État toutes les composantes de la nation ottomane et, tout en exaltant la mission civilisatrice de l'Occident, soustraire le pays au contrôle des Grandes Puissances.

Dans de telles conditions, il était inévitable que le réseau de sympathisants qui s'était spontanément formé autour du nouveau régime se désagrègeât tôt ou tard. Nous rencontrons un signe avant-coureur de cette désagrégation dans la correspondance même de Nazim Bey. Il s'agit d'une lettre adressée au délégué jeune-turc par A. Adassidès vers le début de novembre (doc. no 60). On peut y lire notamment :

“Je reçois chaque jour des journaux grecs et français de Constantinople. Ils consacrent quotidiennement des colonnes entières aux fraudes et abus des autorités et de votre comité dans les opérations électorales (...)

Vous m'avez parlé avec une telle conviction des fraudes électorales des Grecs dans le vilayet d'Aïdine que j'ai été impressionné au point d'écrire tant à Constantinople qu'à Athènes des lettres d'indignation contre les fraudes de mes congénères de Turquie et l'attitude des consuls de Grèce. Je vous avoue que je regrette maintenant d'avoir écrit ces lettres. Il se peut qu'à Smyrne et ailleurs les Grecs aient eu des torts. Mais depuis six semaines vos libéraux et vos jeunes-turcs se livrent à de si révoltantes injustices (...) que le doute n'est plus permis ni sur vos intentions ni sur votre façon de comprendre la liberté.

Vous voulez avoir une majorité turque écrasante au Parlement. Vous l'aurez certainement. Vous l'aurez mais ce n'est pas cela qui sauvera la Turquie. Ce qui pourrait la sauver c'est la concorde, l'Union, l'entente loyale (...)

Vous m'avez parlé du chauvinisme grec. Vous ne ferez qu'exagérer ce chauvinisme. Je sais que vous pouvez lui opposer le fanatisme

musulman. Oui, mais si c'est avec les anciennes méthodes que vous entendez gouverner, alors vraiment ce n'était pas la peine de changer de gouvernement.

En somme, ce que vous voulez faire c'est de créer un petit Yildiz dans votre Parlement.

Je suis pessimiste pour beaucoup de raisons mais principalement pour celle-ci : que vous autres Turcs êtes encore incapables de comprendre la liberté. Puissè-je me tromper...”.

Cette lettre extrêmement virulente préluait à toute une série d'autres abandons et de retournements. C'est ainsi notamment qu'à partir de la fin de 1908, les rédacteurs de la *Turquie Nouvelle*, le principal organe de propagande pro-turc de la capitale française, tout en continuant à se vouloir les défenseurs des intérêts ottomans, devaient multiplier les critiques—parfois très vigoureuses—à l'endroit des méthodes et de la ligne politique mises en œuvre par le CUP. Quelques mois plus tard, le journal allait subir une métamorphose extrêmement curieuse. Sans abandonner son nom, ni son sous-titre d'organe de “défense des intérêts ottomans”, il devint tout bonnement l'organe des taxis parisiens et plus précisément celui de la compagnie G7, cédant son rôle de défenseur de la Turquie à un autre périodique, la *Jeune Turquie*, subventionné, semble-t-il par l'ambassade ottomane à Paris<sup>9</sup>.

Quelque peu en marge de ces cercles minoritaires, le Dr. Nâzim et Djemal Bey avaient également noué des liens avec une association islamique, la “Fraternité musulmane”, créée à la fin de l'année 1907 dans le but affiché de venir en aide aux étudiants musulmans et de fonder une mosquée<sup>10</sup>. Cette association, dont les dirigeants étaient des musulmans venus de tous les coins de l'Empire ottoman, avait pour premier “moawen” (vice-président), le Dr. Bahaeddin Chakir, un des révolutionnaires jeunes-turcs les plus actifs. C'est dire que la “Fraternité” ne pouvait guère ne pas dispenser largement son appui à la cause unioniste. Durant le séjour du Dr. Nazim et de Djemal Bey à Paris, elle organisa plusieurs banquets en leur honneur et s'agita beaucoup pour accueillir dignement les représentants du CUP.

Il n'est pas sûr, cependant, qu'après leur départ, vers la mi-novembre, elle ait continué à se dépenser avec autant de vigueur en faveur de la cause unioniste. Le peu de traces que l'on trouve de son action dans des journaux de propagande tels que la *Turquie Nouvelle* ou la *Jeune Turquie* donne à penser

9. Cf. à ce propos P. Dumont, “Un organe de propagande ottoman : la Turquie Nouvelle (1908-1909)”, dans Abdeljelil Temimi (ed.), *Mélanges Professeur Robert Mantran*, Zaghouan : CEROMDI, 1988, pp. 93-108.

10. Cf. les “Statuts de la Fraternité Musulmane”, déclarés au *Journal Officiel* en date du 18 décembre 1907.

que son intérêt pour les affaires ottomanes ne tarda pas à s'atténuer.

Les relations de la délégation jeune-turque avec les obédiences maçonniques françaises—dont viennent témoigner plusieurs documents conservés dans la correspondance de Nâzim Bey—semblent avoir été plus fructueuses, et elles donnèrent surtout des résultats plus durables, que celles dont il a été question jusqu'ici.

Nous ne savons pas si le Dr. Nazim était franc-maçon. Dans un discours prononcé au siège du Grand Orient de France, il devait affirmer qu'il n'avait pas "l'insigne honneur de faire partie de la franc-maçonnerie" (doc. no 63). Djemal Bey, lui, avait été initié et appartenait à la loge *Veritas* de Salonique<sup>11</sup>. En tout état de cause, dans les milieux bien informés nul n'ignorait, en 1908, que bon nombre de dirigeants jeune-turcs entretenaient des liens très étroits avec la franc-maçonnerie. Dans les jours qui avaient suivi la révolution, les frères de Salonique, insignes et drapeaux en tête, avaient défilé dans les rues de la ville célébrant la victoire des révolutionnaires comme s'il s'agissait d'un triomphe de l'esprit maçonnique. En France, de même, les organes des diverses Obédiences avaient salué avec enthousiasme le succès de la révolution en soulignant qu'il fallait voir là l'aboutissement des vœux formulés par la franc-maçonnerie française<sup>12</sup>. Vers la même époque, Refik Bey, ministre de la Justice du nouveau régime, était allé jusqu'à proclamer *urbi et orbi* que le CUP avait toujours recruté ses membres de préférence dans la franc-maçonnerie, car ceux-ci "ayant été l'objet d'un examen minutieux de la part d'autres frères", le Comité pouvait "avoir foi en leur moralité"<sup>13</sup>.

Dans un tel climat de sympathie chaleureuse, les contacts de la délégation avec la franc-maçonnerie française ne pouvaient être que cordiaux. Les papiers de Nazim Bey font état d'un banquet offert par la loge *Cosmos* du rite écossais, ancien et accepté, d'une soirée-conférence organisée par les *Admirateurs de l'Univers* et d'un déjeuner intime au Grand Orient de France (documents nos 40, 44, 54, 55, 57, 62). Mais il suffit de parcourir les diverses publications maçonniques françaises, en particulier le *Bulletin des loges régulières de la région parisienne*, pour se rendre compte que la venue de la délégation à Paris suscita bien d'autres activités dans les ateliers, et notamment de

11. Sur cette loge, voir P. Dumont, "La franc-maçonnerie d'obédience française à Salonique", *Turcica*, XVI, pp. 65-94.

12. Voir, par ex., O. Pontet, "La révolution en Turquie", dans *l'Acacia*, sept. 1908, pp. 135-138.

13. "Du rôle de la franc-maçonnerie dans la Révolution de Turquie", *l'Acacia*, nov. 1908, pp. 321-322.

nombreux exposés sur la question d'Orient, tous favorables, bien entendu, à la Jeune Turquie.

Ce que le Dr. Nazim et Djemal Bey avaient à demander à la franc-maçonnerie française, c'était principalement son soutien à la cause turque dans la crise qui était en train de secouer les Balkans. Ils le firent avec une indéniable habileté, comme en témoigne le discours prononcé par Nazim Bey lors de la soirée organisée par le Grand Orient (doc. no. 62). Ce texte—dont on trouvera la reproduction *in extenso* en annexe—se présente de fait comme une véritable anthologie des poncifs maçonniques de style 1900. On y trouve dès les premières lignes l'inévitable éloge de la fraternité universelle, l'appel à l'amour de la liberté, l'exaltation de "l'acheminement progressif vers l'égalité". La suite du discours est, comme il se doit, parsémeé d'antipapisme, de pacifisme, de considérations sur le caractère laïque du nouveau régime turc et même—référence aux sympathies radicales affichées par le Grand Orient—de socialisme. Le passage le plus curieux du texte est en effet celui où Nazim Bey, tout en affirmant que la religion n'entraîne en aucune façon dans les préoccupations politiques de Jeunes Turcs, présentait le Coran comme "un véritable code du socialisme intégral" qui dispensait les Ottomans de se "préoccuper [de la religion] dans l'établissement de leur gouvernement futur".

Ce discours, et bien d'autres du même type dont on retrouve la trace dans les bulletins maçonniques, devaient faire merveille. Malgré les divergences de plus en plus nombreuses qui, à partir de 1909, commencèrent à opposer la franc-maçonnerie turque à la franc-maçonnerie française—divergences suscitées pour la plupart par le comportement, jugé hostile, du CUP à l'endroit des minorités—le Grand Orient et la Grande Loge de France allaient, jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale, prendre régulièrement position en faveur de l'Empire ottoman à chaque nouvelle crise dont celui-ci était secoué. Lors de la guerre italo-turque de 1911, par exemple, les obédiences françaises s'élèveront avec une vigueur extrême contre l'acte d'agression commis par l'Italie et *L'Acacia*, une des principales revues maçonniques françaises, ira jusqu'à écrire à ce propos :

"...Ce qui est triste surtout dans cette aventure, c'est de voir le Vatican mettre la main sur Tripoli. Ce n'est pas le roi d'Italie qui annexe Tripoli, c'est le Pape (...) Par Tripoli, la bande noire et mitrée veut reprendre l'Afrique: à la tolérance islamique, elle va opposer le fanatisme des moines..."<sup>14</sup>.

Des commentaires de la même tonalité accompagneront également la

14. *L'Acacia*, 1911, p. 557.

montée de la tension, en 1912, dans les Balkans. À chaque appel à la paix universelle, le franc-maçonnerie française manifesterait clairement sa préférence pour le maintien du statu-quo dans la région, quitte à déplorer la lenteur avec laquelle la Sublime Porte accomplissait les réformes promises.

La question qui se pose, cependant, est de savoir quelle fut l'efficacité de cette propagande maçonnique en faveur de la Jeune Turquie. D'emblée, il convient de reconnaître que tout cette agitation ne servit pas à grand chose. De même que les majestueuses manifestations socialistes qui se succédaient à travers l'Europe ne purent empêcher la marée montante du bellicisme de suivre sa progression, de même les interventions plus discrètes de la franc-maçonnerie ne purent empêcher les crises de se multiplier. C'est que la franc-maçonnerie, à laquelle on attribuait pourtant un pouvoir occulte considérable, était bien faible face aux immenses conflits d'intérêts qui étaient en train d'ébranler l'Ancien Monde. Au reste, malgré son idéal universaliste, elle était tout aussi divisée que le mouvement socialiste et les frontières nationales, en particulier, constituaient un sérieux obstacle au passage de ses valeurs.

Au total, pour en revenir au Dr. Nazim et à Djemal Bey, on peut donc estimer que le volet "relations publiques" de leur mission, s'il se solda par une réussite presque totale à courte échéance, ne fut pas, à longue échéance, tellement plus profitable que le volet "pourparlers officiels". C'est que les délégués du CUP, comme l'ensemble de leur mouvement, s'obstinaient à nager à contre-courant. Alors que bon nombre de facteurs agissaient dans le sens d'une désagrégation progressive de l'Empire ottoman, ils espéraient que de grands mots semés à tous vents leur permettraient de maintenir en vie le vieux corps malade.

\* \* \*

Reste à savoir si cette mission inutile est digne d'occuper une place dans l'histoire du mouvement jeune-turc ou s'il suffit de lui accorder une note en quelque bas de page.

À cette question, l'historien répondra en fonction de son champ d'étude. Il est manifeste qu'une initiative qui n'a débouché sur rien de véritablement tangible n'aurait pas à faire l'objet de longs commentaires dans un travail qui serait consacré, par exemple, à l'évolution politique de l'Empire ottoman au début de ce siècle. En fait, les informations dont nous disposons sur le périple du Dr. Nazim et de son compagnon sont surtout intéressantes pour ce qu'elles nous disent d'un état d'esprit. Les demandes et les propositions soumises par la délégation aux dirigeants français, le programme de réformes qu'ils mettaient en avant pour appuyer leurs thèses, les flatteries qu'ils dis-

pensaient à la franc-maçonnerie et aux autres groupes de pression influents, viennent témoigner de l'optimisme et du relatif idéalisme avec lesquels les Unionistes, arrivés aux avant-postes du pouvoir, abordaient leurs nouvelles responsabilités. En ces mois d'octobre et novembre 1908, les envoyés du CUP croyaient encore, de toute évidence, à l'Occident et à ses valeurs. Ils pensaient que l'Europe, et en particulier la France, les aiderait à lutter efficacement contre le déclin de l'Empire ottoman. Avec leur mission, en somme, nous nous trouvons en présence d'un révélateur particulièrement significatif de l'utopie jeune-turque. À ce titre-là, elle mérite assurément qu'on veuille en savoir davantage à son propos.

*CNRS (Paris)*

## ANNEXE

Discours prononcé par le Dr. Nazim  
au Grand Orient de France  
(7 novembre 1908)

Messieurs,

Bien que n'ayant pas l'insigne honneur de faire partie de la franc-maçonnerie, nous sommes persuadés cependant d'en avoir, nous les Jeunes Turcs, les sentiments supérieurs qui la guident, c'est-à-dire l'amour de la liberté, l'acheminement progressif vers l'égalité, gage indispensable pour une fraternité universelle.

Si donc nous ne pouvons nous dire frères maçons, vous ne nous refuserez pas le titre de frères en l'humanité.

Et c'est parce que nous sommes conscients de cette communauté dans nos idées et nos aspirations, qu'aussitôt débarqués à Paris nous nous sommes rendu au sein de votre grande famille, certains d'y trouver bon accueil.

Nos espoirs n'ont pas été déçus. Votre illustre Président le très honorable Monsieur Laffere et votre secrétaire général Monsieur Vadécard, par leur bonne grâce et l'empressement qu'ils ont mis, d'accord avec votre très cher Vénérable Monsieur Bouley, à nous ménager la réception de ce soir, nous ont donné un avant goût de l'accueil très fraternel que vous voulez bien nous faire. Qu'il nous soit permis de les remercier du fond de notre cœur et de vous assurer de notre reconnaissance au nom du Comité ottoman Union et Progrès que nous représentons officiellement ici et aussi de la Turquie toute entière.

Messieurs, nous avons conscience de vivre à une des époques les plus critiques non seulement de notre existence nationale mais aussi de celle du monde entier.

Parmi les peuples qui librement ou de force s'engagèrent dans la voie du Progrès et de l'Émancipation sociale, un seul, par suite

de circonstances indépendantes de sa volonté, restait inaccessible aux joies de la civilisations. C'était hier encore le peuple ottoman. Un régime odieux fait de despotisme et d'oppression, pesait lourdement sur sa conscience au point d'anesthésier celle-ci, aussi complètement que le ferait la mort réelle. On pouvait dire sans être taxé d'exagération, que jusqu'au 23 juillet 1908 il n'y avait pas en Turquie un homme qui fût autorisé à avoir une idée nouvelle, voire même une simple pensée naturelle! Toute velléité d'émancipation était punie de bannissement, très souvent même de mort. Un système d'espionnage étendu méthodiquement sur tous les points de l'Empire ottoman, assurait par des rapports aussi mensongers que féroces, celui qui portera devant l'histoire le poids de cette infamie.

Et pourtant, contre toutes les défenses, en dépit des surveillances les plus actives, malgré toutes les barrières élevées un peu partout, la liberté a cependant trouvé le moyen de pénétrer en Turquie et de s'y installer pour toujours. Ce miracle, car c'en est un celui-là incontestable, s'est accompli, vous en êtes les temoins, sans qu'une goutte de sang précieux de nos concitoyens vînt payer cette acquisition inestimable.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de notre propre œuvre. Ce sera la tâche des historiens de l'avenir de dire si notre action fut bonne et utile. Mais ce que nous tenons à vous déclarer à vous, Messieurs les Français, c'est que notre révolution pacifique est plus votre œuvre que la nôtre. C'est vous qui nous en avez inspiré l'idée, c'est chez vous que nous en avons puisé la méthode et les moyens.

À vivre votre existence, nous avons pu comparer votre état florissant à celui lamentable de notre pays. Du contraste est née l'idée qui devait aboutir au changement de régime en Turquie. Des amis que nous avons au sein même de la maçonnerie française connaissant nos aspirations ont bien voulu nous initier à votre organisation et à votre méthode de travail. Nous nous sommes empressés de les appliquer à notre cause. Vous en connaissez aujourd'hui les résultats aussi bien que nous.

La Turquie désormais est ouverte toute grande aux joies de la liberté. Plusieurs siècles d'oppression y ont accumulé un terrain fertile, qui ne demande qu'à recevoir la graine utile de l'instruction obligatoire et de la liberté de conscience pour produire rapidement de magnifiques floraisons. De cette vérité nous en avons la certitude absolue et il suffit de constater les transformations profondes opérées

au sein même de notre peuple, hier encore considéré comme incapable de subir le régime de la liberté absolue; il suffit de rappeler le calme, la parfaite dignité avec laquelle il a accueilli l'annonce du nouvel état politique, pour fonder sur lui les plus sérieuses espérances.

Mais celles-ci, Messieurs, pourraient être gravement compromises si l'Europe, persistant dans ses anciens errements, ne changeait pas d'attitude à notre égard. Il faut qu'on sache bien que nous sommes décidés à échapper à la tutelle désobligeante sous laquelle on semble vouloir nous étouffer. Nous avons conscience désormais de nos forces et de notre virilité. Nous demandons notre place dans le rang des peuples civilisés, la place à laquelle nous donne droit notre passé et l'importance de notre population. C'est à cette condition seule que nous pourrions mener à bien la tâche que nous nous sommes imposée, nous les Jeunes Turcs!

La France a toujours été parmi les nations celle qui n'a jamais marchandé ses bons offices aux peuples désireux de s'émanciper du joug de l'obscurantisme. C'est pourquoi nous faisons appel à ses conseils, à son appui, convaincus qu'ils ne nous feront pas défaut.

Mais nous avons un autre motif de nous adresser à la France:

Comme le restant du monde, nous avons suivi ses efforts longs et souvent douloureux pour s'émanciper d'un joug qui pesait sur elle, pour être moins lourdement que sur la Turquie le régime hamidien mais qui n'en entravait pas moins sa marche vers la progrès. La loi de séparation de l'Église et de l'État a été la secousse suprême qui rejette au néant un poids longtemps enduré. Mais le catholicisme ne saurait abandonner une proie sans chercher ailleurs une compensation. Il chercherait à nous faire payer le frais du mouvement de réprobation auquel il est en butte dans tous les pays où il a dominé et dont il a consommé la ruine que nous n'en serions pas autrement surpris.

La liberté en Turquie, le relèvement du peuple turc, c'est le rétablissement du prestige de l'Islam au dépens de la religion catholique. L'abaisser, le réduire, c'est, par contre, le triomphe de la loi du Christ.

De ces vérités qui dominent les conflits apparents des races nous nous en rendons parfaitement compte. Et c'est pour protester contre cette façon d'envisager notre évolution, que nous vous avons, Messieurs, demandé cette réunion. Dans ce milieu maçonnique cultivé

et averti, nous sommes certains d'être mieux compris que partout ailleurs.

Nous Jeunes Turcs avant d'être mahométans nous sommes libéraux. La religion n'entre en aucune façon dans nos préoccupations politiques. Le Coran qui est un véritable code de socialisme intégral, le premier en somme, nous dispense heureusement de nous en préoccuper dans l'établissement de notre gouvernement futur.

Lorsque nous avons accompli notre révolution, nous n'avons eu qu'un but : débarrasser la Turquie du régime odieux qui l'oppressait afin de donner à tous les peuples sous notre domination, sans distinction de races ni de confession, la liberté absolue et telle qu'elle existe en France, en Angleterre et en Amérique.

Au lieu de faire appel au lien fragile de l'Unité religieuse pour constituer la nation ottomane, nous préférons développer celui autrement fertile et puissant de l'égalité dans l'instruction et par conséquent de l'intelligence ! Nous multiplierons à l'infini les organisations telles que clubs, sociétés, réunions philanthropiques qui, en créant des échanges d'idées suivies, développent chez les individus des sentiments de la solidarité nationale. Aussi, nos premiers actes, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, ont-ils tendu à pourvoir d'urgence à l'ouverture du plus grand nombre possible d'écoles, à repandre l'instruction dans les couches les plus profondes de la masse ignorante. Dans ce but, nous sommes disposés à ne reculer devant aucun sacrifice et nous espérons pour un avenir prochain établir dans notre pays l'instruction obligatoire à tous les degrés.

Comme vous le voyez Messieurs, nos intentions sont bonnes et notre tâche immense. Pour la mener à bonne fin, il nous faudra travailler en paix.

Eh bien ! c'est au moment où nous croyions avoir ménagé toutes les susceptibilités, nous être assuré toutes les sympathies, tous les concours, c'est à ce même moment que l'Europe choisit pour nous mettre dans l'alternative ou de céder à ses exigences et alors nous perdons toute autorité pour mener à bonne fin la tâche commencée donc toute influence sur nos concitoyens, ou de résister à ses prétentions et alors c'est nous contraindre à subir les lois de la guerre ! Vit-on jamais pareille alternative !

Messieurs, comme nous, vous prévoyez l'horreur des sévices dont la péninsule des Balkans serait le champ clos si par malheur la guerre venait à y éclater. Si les peuples civilisés veulent rendre celle-

ci impossible, il ne dépend que d'eux-mêmes et d'eux exclusivement.

En ce qui nous concerne, nous répondons de l'obéissance de notre armée et de la sagesse de notre nation. Ni l'une ni l'autre ne tenteront rien pour troubler la paix de l'Europe. Mais celle-ci devrait bien mettre un frein aux convoitises de ceux qui ayant envie d'une couronne n'hésitent pas au besoin à la pêcher dans le sang! Instruments dociles de l'œuvre ancestrale, c'est toujours la main des hommes noirs qu'on retrouve dans toutes les entreprises dirigées contre toute tentative d'émancipation.

Messieurs, Le comité central de Salonique Union-Progress, en nous enjoignant de faire appel à l'opinion publique et particulièrement à la franc-maçonnerie de tous les pays pour nous soutenir dans les circonstances que traverse non pas la Turquie mais la pensée libre qui y domine aujourd'hui, a conscience de travailler à l'œuvre commune d'émancipation mondiale.

La maçonnerie de France est une grande personne morale qui, si elle veut s'en donner la peine, peut faire entendre sa voix, même au besoin par-dessus celle des canons. Elle l'a prouvé en maintes circonstances. Nous pensons qu'elle le fera cette fois encore.

La Jeune-Turquie est fière de se mettre sous son drapeau. Elle sera toujours heureuse de recevoir ses conseils amicaux et d'ouvrir toutes grandes les portes de son pays à toutes les initiatives qui seraient patronnées par les autorités juridiques du Grand Orient de France.

Messieurs,

Laissez-moi espérer que notre appel fait, vous venez de le constater, en termes modérés—la modération c'est notre caractéristique à nous les Ottomans—ne restera pas sans écho dans vos cœurs.

Sous des cieux différents, en un milieu infiniment, plus difficile, nous travaillons à la même œuvre que vous: l'élargissement du champ de la pensée en vue du bien-être du genre humain.